

Quelles solidarités ?

Pour ce numéro de juillet, nous avons laissé carte blanche à l'ancien député et professeur de philosophie André Hoffmann autour du thème « comment repenser la solidarité après la crise sanitaire ».

La question de l'égalité

On ne peut pas parler convenablement de solidarité sans évoquer la question de l'égalité – ou plutôt celle des inégalités croissantes.

Bien sûr, les humains n'étaient pas égaux avant la pandémie. Ni devant eux, les blancs, contre eux, les noirs ? Ou alors : nous les travailleurs nationaux contre eux, les étrangers ? « Nous », qui est « eux » ? Nous les « nous » et « eux » ?

La « solidarité » suggère souvent une distinction entre un « Nous » et un « Eux ». « Nous » sommes solidaires ment de solidarité sans évoquer la question de l'égalité – ou plutôt celle des inégalités croissantes.

Reste à savoir Quid je considère comme mon semblable. Celui avec qui je partage les mêmes conditions de vie et statut social ou celui qui appartient comme moi à la même communauté de religion, de genre, ou d'éthnie ? Solidarité d'ouverture, d'éthique humaine – ou de repli identitaire ?

La première est à la fois un ciment pour unir et renforcer les liens d'aujourd'hui pour plus d'égalité, et une promesse pour une future société de semblables réels et concrets. La « solidarité » de repli, au contraire, est génératrice d'inégalité.

Solidarité entre semblables

La solidarité est l'un des mots passés de la crise économique qui a déjà commencé, il est fort à craindre qu'elle frappe encore les plus vulnérables sociaux – comme déjà lors de la crise financière de 2008.

On se rappellerait la fameuse déclaration de la première ministre britannique, Prime Thatcher : il n'y a que des individus, il n'y a pas de société. Et c'était bien dans l'air du temps où l'économie néolibérale se lançait dans son entreprise de restauration : mépris des liens sociaux et de l'intervention démocratique au profit d'un individualisme associé, qui justifierait toutes les dérives inégalitaires.

On ne peut pas parler convenablement de solidarité sans évoquer la question de l'égalité – ou plutôt celle des inégalités croissantes.

Le type de solidarité qui faisait longtemps la force du mouvement libéral, notamment des travailleurs de l'individu et de ses droits contre les pressions et les pouvoirs de l'Etat, a été et sera difficilement renouvelé. On ne condamnera pas sans nuances l'individualisme moderne. Mais cet individualisme se battra pour défendre l'ancrage de la solidarité dans des structures institutionnelles.

On ne soulignera donc jamais assez que la vraie solidarité implique non seulement la reconnaissance mutuelle en tant qu'humains égaux, mais aussi en tant qu'acteurs liés par un engagement commun.

Le type de solidarité qui faisait longtemps la force du mouvement libéral, notamment des travailleurs de l'individu et de ses droits contre les pressions et les pouvoirs de l'Etat, a été et sera difficilement renouvelé. On ne condamnera pas sans nuances l'individualisme moderne. Mais cet individualisme se battra pour défendre l'ancrage de la solidarité dans des structures institutionnelles.

On ne soulignera donc jamais assez que la vraie solidarité implique non seulement la reconnaissance mutuelle en tant qu'humains égaux, mais aussi en tant qu'acteurs liés par un engagement commun.



© Gilles Kayser

Conséquences de la pandémie Pour un soutien spécifique aux associations

De nombreuses associations en difficulté se sont tournées vers le CLAE, qui, en tant que plateforme associative, a souhaité mieux cerner les conséquences de la pandémie mondiale de Covid-19 sur le tissu associatif luxembourgeois à travers une enquête en ligne.

Plus de cent vingt-cinq acteurs travaillant dans des domaines aussi divers que la citoyenneté, la culture, les droits de l'homme, l'environnement, la jeunesse, la

santé, la jeunesse, l'éducation, ont apporté leurs réponses. L'enquête a révélé que la crise a eu des répercussions sur 90% des associations, qui ont souvent dû se résoudre à réduire ou interrompre leur activité. Cette interruption de l'activité associative s'accompagne de conséquences au niveau financier, puisque plus de 55% des sondés disent avoir des difficultés spécifiques notamment pour payer les charges fixes de l'association et que près de 25% estiment que ces difficultés

remettent en cause l'existence même de leur association.

Au-delà de l'aspect financier, c'est la relation humaine au cœur de l'activité associative qui suscite l'inquiétude, notamment pour les acteurs qui travaillent au quotidien en direction des publics en difficulté.

Si des solutions essaient d'être trouvées en interne, voire en réseau, un soutien exceptionnel des pouvoirs publics s'avère nécessaire, non seulement pour pallier aux incertitudes financières, mais également en signe de reconnaissance de l'importance des valeurs de solidarité portées par le monde associatif dans une société en bouleversement.

C'est pourquoi le CLAE demande au Gouvernement la mise en place rapide d'une ligne budgétaire spécifique dédiée aux associations. D'autres mesures pourraient également être envisagées, comme le remboursement des frais engagés en amont des actions subsidiées qui ont dû être annulées, le report des activités subventionnées ou encore l'adaptation des financements en vue d'accompagner l'évolution des politiques rendues nécessaires par la crise sanitaire.

Suite à l'enquête, une question parlementaire a été posée par le député Paul Galles. Il est possible de consulter la réponse du Ministre de la Famille et de l'intégration sur le site de la Chambre des députés (www.chd.lu). Le CLAE continuera au cours des prochains mois à solliciter une ligne budgétaire spécifique pour venir en aide au tissu associatif.

CHAMBRE DES SALARIÉS LUXEMBOURG

UNE INSTITUTION QUI AGIT DANS L'INTÉRÊT DES SALARIÉS ET DES RETRAITÉS

La Chambre des salariés :

- est votre voix dans la procédure législative
- œuvre en faveur de la juste reconnaissance et valorisation du statut de salariés et retraités
- contribue à la conception et à l'organisation de la formation professionnelle
- offre des formations pour adultes par le biais du Luxembourg Lifelong Learning Center

18 rue Auguste Lumière
L-1950 Luxembourg
T +352 27 494 200
www.csl.lu

SOUTIENS ET ABONNEMENTS - Associations et particuliers : soutien sous forme de dons (montant libre) Institutions : soutien sous forme d'abonnement de 15 euros pour 5 numéros. Le versement est à effectuer sur le compte chèque postal du CLAE services asbl IBAN LU32 1111 0184 5121 0000 (code BIC : CPLLULL) avec la mention : Faire société.

2 Quelles solidarités, par André Hoffmann

3 « Les jeunes réfugiés ont des rêves, de l'ambition mais ne comprennent pas le système » Rencontre avec l'association RYSE asbl

4 Faire avancer le droit d'asile au Luxembourg Mesures citoyennes en temps de crise

Conséquences de la pandémie - Pour un soutien spécifique aux associations



« Les jeunes réfugiés ont des rêves, de l'ambition mais ne comprennent pas forcément le système »

Fondée en 2017, l'association RYSE s'engage aux côtés des jeunes demandeurs et bénéficiaires de protection internationale. Rencontre avec Aatika Rinkin, présidente ainsi que Kirsty Millar et Francesca Tavanti, chargées de projet auprès de l'asbl.

Pourquoi avoir orienté votre action plus particulièrement en direction des jeunes adultes ?

Nous avons fait le choix d'accompagner les réfugiés entre 18 et 35 ans parce qu'ils se trouvent à un âge décisif de leur vie où ils sont particulièrement vulnérables et influençables. Par ailleurs, ils n'ont souvent pas eu le temps de commencer ou de terminer un parcours scolaire ou professionnel. Les jeunes réfugiés ont des rêves, de l'ambition mais ne comprennent pas

forcément le système, les aides, les opportunités. C'est très différent de leur pays d'origine. Un des soucis principaux c'est qu'ils peuvent perdre la motivation pour avancer car ils sont constamment confrontés à des obstacles, à l'attente. Une de nos missions c'est aussi de maintenir cette motivation et de leur donner des perspectives.

Qu'entendez-vous par « ne pas comprendre le système » ?

Nous rencontrons des jeunes avec un projet de vie assez ambitieux, comme par exemple, ouvrir un salon de coiffure. Ils pensent que cela va être très simple, comme cela peut l'être dans leur pays d'origine, qu'il suffit d'avoir un peu d'argent pour louer le salon. En fait, ils n'ont pas conscience de toutes les démarches administratives ainsi que

des coûts élevés. Un autre exemple très courant, c'est lorsqu'ils ont un rendez-vous dans une administration et qu'ils reçoivent une réponse négative, ils reviennent vers nous en nous disant que ce n'est pas possible. Nous savons que cela peut se passer autrement, qu'on peut questionner ce « non » pour comprendre et demander s'il y a des alternatives. Voilà pourquoi, nous avons développé un projet de *mentoring* où nous proposons aux jeunes de former un binôme avec un résident ayant l'expérience du système local. Il va le soutenir et l'accompagner à travers différentes étapes de son parcours.

Plus précisément, quel est l'objectif de ce *mentoring* ?

Il s'agit de préparer le bénéficiaire au marché du travail sachant que le

parcours est différent pour chaque personne, en fonction de son expérience, son vécu, son niveau d'éducation. Le mentor devient un point de repère pour le mentee, il lui apporte un soutien personnel, l'aide à développer un projet de vie, l'accompagne dans les démarches administratives. Très souvent, leur relation devient amicale et permet au mentee d'accéder à un réseau relationnel différent de son quotidien. Petit à petit, des perspectives s'ouvrent.

On dit toujours à nos mentees que le mentor n'est pas un magicien. Ce n'est pas quelqu'un qui est supposé tout connaître ou tout pouvoir résoudre, c'est avant tout une personne qui a envie d'aider. C'est le rôle de notre association de chercher les informations, les orientations et options possibles.

Combien de binômes sont constitués ?

Nous avons environ 150 réfugiés demandeurs inscrits dont 87 en binômes. Nous sommes toujours à la recherche de mentees car le besoin est là, même si tous les jeunes ne le souhaitent pas ou ne sont pas prêts. Nous assurons cette fonction de *mentors* pour ceux qui sont encore trop vulnérables, fort traumatisés ou ne parlent pas suffisamment le français, l'anglais ou l'allemand.

Vous misez également sur le bénévolat auprès d'entreprises, d'associations pour permettre aux bénéficiaires de développer des contacts, de l'expérience. Comment procédez-vous ?

Nous avons mis au point des schémas de coopération avec des structures du monde du travail. Nos partenaires proposent une formation initiale et nous nous chargeons de monitorer les progrès de nos mentees en terme d'intégration sociale, acquisition de compétences et progrès linguistique. L'engagement bénévole des réfugiés est récompensé par des attestations de participation ainsi que des lettres de référence qu'ils pourront utiliser

à l'appui de leur CV. C'est une façon très concrète de leur permettre d'intégrer le monde du travail, d'acquérir de l'expérience professionnelle, de sortir de l'isolement et de rester actif car les longues périodes d'attente ont un impact psychologique très lourd. Voilà pourquoi, nous sommes constamment à la recherche de nouveaux partenaires intéressés à accueillir nos bénévoles.

Votre association propose aussi des événements ...

Oui, les événements festifs contribuent fortement à tisser du lien social. En raison de la pandémie du covid 19, tous ont été suspendus, comme notre fête annuelle ou les *Lëtzt Meet Up* organisés tous les deux mois avec l'association Passerell et qui étaient des moments de convivialité, d'échanges entre nos bénéficiaires et toute personne intéressée par nos projets. Avec Passerell, nous proposons également la journée *Multi Kulti* dédiée aux familles. Chaque année, nous participons au Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté ainsi qu'aux Rencontres sans frontières organisées par la Ville de Luxembourg.

Comment votre association a-t-elle traversée cette pandémie ?

Nous avons fermé les bureaux et travaillé durant près de trois mois en ligne pour assurer le suivi individuel des bénéficiaires ainsi que le recrutement des bénévoles. C'était évidemment compliqué. Nous avons essayé de nous réinventer, d'explorer des moyens pour sortir les personnes de l'isolement car être confiné dans les foyers voulait aussi dire ne plus pratiquer la langue, ne plus avoir de liens sociaux à l'extérieur du foyer. La plupart de nos mentees étaient terrorisés par ce covid. Il faut aussi savoir que dans certains foyers les sorties étaient interdites.

Nous avons lancé l'initiative « Converse » où l'on a recruté des bénévoles pour faire des visio-

conversations avec des jeunes réfugiés. Nous avons repensé nos formations pour les faire en ligne, notamment la formation initiale obligatoire pour les *mentors*. Nous nous sommes joints à d'autres associations pour faire une collecte de fonds pour l'achat de matériel scolaire – crayons couleur, feuilles, gomme pour dessiner – pour les enfants vivant dans les foyers. Nous avons été soutenus dans nos initiatives par une artiste peintre demanderesse d'asile.

Financièrement, avez-vous pu garder le cap ?

C'est une autre histoire ! Nos demandes de financement pour cette année ont pris du retard. Les faire en ligne nous a demandé beaucoup d'énergie et de temps. L'association a été contrainte d'inscrire les deux salariés au chômage jusque fin juin. Heureusement, nous avons obtenu des financements auprès de l'Œuvre Nationale de Secours Grand-Duchesse Charlotte, de la Fondation André Losch, de KPMG et de Arcelor Mittal pour l'année à venir, à compter du 1^{er} juillet prochain.*

Depuis début juin, l'association Ryse est membre du Collectif réfugiés Luxembourg...

Nous en sommes très heureux. Le respect des droits des personnes qui ont fui leur pays est un des aspects que nous nous efforçons constamment de défendre et de promouvoir. L'action conjointe des membres du Collectif réfugiés est essentielle car les recommandations émisses visent à assurer que ces droits soient reconnus et garantis. C'est aussi un moyen de sensibiliser les citoyens et de solliciter le progrès de l'action politique dans ce sens.

Propos recueillis par Claudine Scherrer

RYSE asbl
4 rue Mathias Hardt - L-1717 Luxembourg
www.ryseluxembourg.com
info@ryseluxembourg.com

* L'interview a été réalisé le 15 juin 2020.

bloc notes

A NE PAS MANQUER...

Cours de français du CLAE Inscriptions le mercredi 9 septembre à partir de 14h

La prochaine session de cours de français de niveaux débutant, élémentaire et intermédiaire se déroulera du 21 septembre au 17 décembre 2020. Pour cette rentrée, le CLAE ouvre un nouvel atelier hebdomadaire de conversation de niveau A2. Les frais d'inscription sont fixés à 145 euros pour les cours bihebdomadaires, à 290 euros pour les cours intensifs et à 75 euros pour l'atelier de conversation. Un droit d'inscription de 10 euros est accordé, sur présentation d'un bon aux personnes suivantes : Les demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM, les bénéficiaires du REVIS (revenu d'inclusion sociale), les demandeurs de protection internationale, les signataires du contrat d'accueil et d'intégration, les personnes reconnues nécessiteuses par les offices sociaux communaux et régionaux.

PARTICIPER...

Assemblée Générale du CLAE

25 septembre à 19h, au 26, rue de Gasperich L-1617 Luxembourg

NOTER...

En raison des congés annuels, les bureaux du CLAE seront fermés du 3 au 21 août ainsi que l'internetstuf, du 10 août au 5 septembre. Nous aurons plaisir à vous retrouver et à vous proposer la reprise de nos formations. Toutes les informations seront publiées à la rentrée sur notre site : www.clae.lu

EXPLORER...

Fondation Fonds Interculturel

Le Fonds interculturel a pour objet de promouvoir les dynamiques associatives et citoyennes qui permettent d'inscrire dans la société les personnes porteuses d'un parcours de migration. De par sa mission, il encourage toute action permettant de valoriser la diversité sociale, culturelle et citoyenne, le dialogue interculturel et le métissage des cultures.

Pour obtenir l'agrément du Fonds interculturel, une association doit poursuivre des buts en conformité avec celui de la Fondation. Toute personne peut soutenir une association ayant reçu l'agrément en versant un don sur le compte du Fonds interculturel. La Fondation s'engage à promouvoir l'action de l'association en la soutenant entre autres à hauteur de la somme versée. Plus d'informations : www.clae.lu/associations/fonds-interculturel/

DECOUVRIR...

KUK - KulturKanal fir Lëtzebuerg

Née pendant le confinement et conçue par des artistes, KUK est une plateforme indépendante dont un des objectifs est la promotion des artistes à travers la création et la diffusion de contenus créatifs. www.kuk.lu diffuse des sessions live, des reportages, des performances et créations émanant des différentes disciplines : théâtre, danse, musique, photographie, art, etc. Le but est d'attirer la curiosité du public à travers ces créations accessibles partout et par tous.

SOUTENIR...

Réhumanisez-moi - 9 vies en suspens, Association Passerell, 2020, Maison Moderne

Préfacé par le sociologue et ancien assesseur à la Cour nationale du droit d'asile Smaïn Laacher, cet ouvrage, réalisé par l'association Passerell, est pensé comme un carnet de notes. Il réunit les récits de neuf personnes exilées venues demander l'asile au Grand-Duché de Luxembourg, redonnant voix à des êtres humains dont l'individualité est trop souvent niée. Infos et commande : www.passerell.lu/rehumanisez-moi

SAVOURER...

Sabor a mí, Radio Ara, chaque dimanche de 20h30 à 21h30

L'émission *Sabor a mí* parcourt les différentes cultures musicales du grand Sud, des plus traditionnelles au plus populaires jusqu'aux plus récentes. Tout ceci en parlant de domaines et de styles différents, leurs influences communes, ainsi que leur présence au Luxembourg. Infos : www.ara.lu

AGIR...

Changeons de voie - les leçons du coronavirus

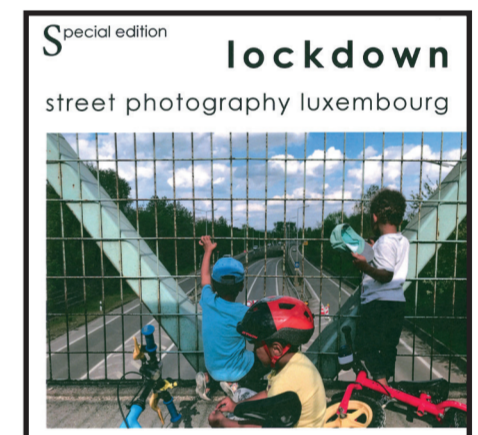
Edgar Morin, avec la collaboration de Sabah Abouessalam, Editions Denoël
À défaut de donner un sens à la pandémie, sachons en tirer les leçons pour l'avenir. Nous voici entrés dans l'ère des grandes incertitudes. L'avenir imprévisible est en gestation aujourd'hui. Faisons en sorte que ce soit pour une régénération de la politique, pour une protection de la planète et pour une humanisation de la société.

PARTAGER...

Lockdown

Street photography Luxembourg

Fondé en 2013 par un groupe de passionnés, le collectif Street Photography Luxembourg se consacre à la photographie urbaine consistant à prendre des clichés, de façon spontanée, de la vie dans les espaces publics. Après les deux premiers numéros *Gare* et *Pless*, le collectif vient de publier une édition spéciale consacrée au confinement, *Lockdown*. Chacun à leur manière, les différents photographes documentent, témoignent de cette parenthèse. Ils nous livrent des paysages urbains modifiés, un quotidien bouleversé, de nouvelles habitudes...
Format 21 x 21 cm, 60 pages, 7 photographes, en vente au prix de 10 euros
Infos et commandes : <http://streetphoto.lu/>



S'IMPATIENTER...

Le prochain numéro paraîtra au mois d'octobre. A bientôt !

Faire avancer le droit d'asile au Luxembourg

Lors de la Journée mondiale des réfugiés du 20 juin dernier, le Collectif Réfugiés Luxembourg a lancé une pétition avec deux revendications.

Première revendication – L'engagement du gouvernement de coalition de porter à six mois (après l'octroi du statut de réfugié) le délai légal pour introduire une demande de regroupement familial sans condition de ressource.

Au Luxembourg, un réfugié dispose de trois mois pour introduire une demande de regroupement familial s'il souhaite éviter de lourdes conditions de ressources. Par ailleurs, il est difficile en pratique de respecter ce délai en raison des problèmes que rencontrent les demandeurs dans leur pays d'origine pour constituer leur dossier.

Seconde recommandation – Le renoncement aux procédures de transfert Dublin (vers un autre Etat membre de l'UE) pour les demandeurs d'asile arrivés avant le 15 juin 2020 et qui souhaitent entamer dès que possible leur demande.

Le règlement de Dublin permet de déterminer quel Etat membre est responsable d'une demande d'asile. A l'issue de la procédure de détermination, un demandeur d'asile peut être transféré vers un autre Etat membre. La pandémie du Covid-19 a suspendu les transferts Dublin et placé les exilés dans une situation d'attente et de souffrance.



La pétition a recueilli l'adhésion de 417 signataires qui viennent renforcer l'action du Collectif Réfugiés et aussi dire leur soutien à un Luxembourg qui puisse être un exemple de politique d'asile. C'est ce message que le Collectif entend adresser au Ministre de l'immigration et de l'Asile.

Le Collectif Réfugiés Luxembourg rassemble les organisations : ACAT, Amnesty International Luxembourg, ASTI, Caritas, CEFIS, CLAE, Fondation Maison de la Porte Ouverte, Médecins du Monde, Passerell, Reech eng Hand et RYSE asbl. Plus d'infos : www.lfr.lu